

Oui à la pédagogie de projet ; non à la réforme du collège

Si les nouveaux programmes sont *a priori* parvenus à (ré)concilier socle commun et disciplines, ils n'ont pas réussi en revanche à promouvoir la transdisciplinarité et la connexion des savoirs. **PAR PASCAL CHARVET**

Dans une tribune libre⁽¹⁾ publiée le 5 octobre nous avons mis en cause, avec un collectif, le paradoxe de cette réforme du collège qui brandit des exigences d'égalité en totale contradiction avec les mesures qu'elle met en place. Les nouveaux programmes confirment malheureusement cette analyse, et relèvent de la même affligeante contradiction notamment sur cinq points cruciaux : la progression des apprentissages, l'interdisciplinarité, le latin et le grec, le parcours Avenir et l'égalité filles/garçons. Là encore, les principes directeurs vont dans le bon sens, mais leur traduction pratique est désastreuse. Qui ne pourrait, en effet, souscrire à la volonté affichée de procéder dorénavant par cycles de trois ans, et non plus par année scolaire, afin de permettre aux élèves de répondre aux exigences attendues à la fin d'un cycle et non plus à la fin d'une année, en leur donnant ainsi la possibilité de se reprendre au fil de ce cycle ? Qui ne pourrait souscrire aussi à la fusion des deux programmes distincts, celui du socle et celui des disciplines, réunis en un seul projet plus cohérent qui associe ainsi plus effica-

ment connaissances et compétences, et articule les disciplines aux cinq piliers du socle commun⁽²⁾ ? Cette intégration des disciplines dans le socle commun est nécessaire, même si l'on constate avec regret que le socle est conçu dans un esprit réducteur, qui ramène les disciplines à leur plus petit dénominateur commun.

La réforme se fonde sur une conception abstraite de l'interdisciplinarité

Mais au-delà des bonnes intentions tout se gâte. Ces programmes, en effet, faute de s'ancrer dans la réalité pédagogique de la classe, manquent leur objectif, car ils ne sont pas conçus à partir d'une vraie logique de progression des apprentissages. La partie appelée pompeusement *Repères de progressivité* est révélatrice de cet échec : elle est soit inexistante (pour plusieurs disciplines), soit expédiée en quelques lignes très générales (hormis pour les mathématiques). Le MENSUR montre à l'évidence par là qu'il s'en remet aux auteurs des manuels scolaires pour faire le travail à sa place et structurer ces progressions souvent complexes, qui sont la clé de la réussite des cycles. Il jette du même coup aux orties



Pascal Charvet est inspecteur général honoraire de l'Éducation nationale et directeur général honoraire de l'ONISEP.

les apports de la didactique des disciplines, susceptible d'aider les enseignants dans leur tâche et de les guider. Le traitement de l'interdisciplinarité est du même acabit. Tout feu tout flammes pour célébrer les pratiques de l'interdisciplinarité, vantées comme la panacée pour remettre en selle

⁽¹⁾ www.lejdd.fr/Societe/Education/Une-reforme-du-college-Non-une-contre-reforme-754007

⁽²⁾ Les langages pour penser et communiquer, Les méthodes et outils pour apprendre, La formation de la personne et du citoyen, Les systèmes naturels et les systèmes techniques, Les représentations du monde et l'activité humaine.

un public scolaire fragile et défavorisé, et dynamiser les enseignants qu'il dépeint volontiers comme des pédagogues engourdis, le Ministère, avec les *Enseignements Pratiques Interdisciplinaires*, a réinventé la poudre. Mais cette idée, qui retire au passage 20 % du temps dévolu aux disciplines, fait long feu. On attendait un exhausseur de talents pour les plus faibles et c'est un cheval de Troie bancal qui est introduit au cœur de l'école. La raison en est simple : là encore la réforme prouve qu'elle est un trompe-l'œil, un mauvais tour de passe-passe, car elle ne repose pas sur une réflexion de fond sur les vecteurs ou les atomes crochus des disciplines, et sur les carrefours théoriques et les passerelles concrètes de l'interdisciplinarité.

Certes, les disciplines ont été reconsidérées à l'aune des différents piliers du socle, mais ce travail s'est fait visiblement en silo, c'est-à-dire sans qu'il y ait de concertation entre les disciplines et un désir de partage et de connexion des savoirs. Comment peut-on décemment promouvoir l'interdisciplinarité sur la base d'une définition segmentée et absolue... des disciplines ? Peut-on exiger un dialogue de disciplines dont on envisage l'identité de manière close, sans dégager en chacune la propension à parler le langage d'une autre et à s'adresser à elle ?

Par sa conception abstraite de l'interdisciplinarité, qui n'a plus que la peau réglementaire sur les os, la réforme dessert ce qui constitue à la fois la qualité pédagogique, la vertu intellectuelle et la force heuristique de cette approche. Une *transdisciplinarité* bien pensée du socle aurait dû conduire, dans le respect des disciplines mais aussi le dépassement de ses cadres, et

en proposant une pédagogie de projet et de contrat, à préfigurer les passerelles, à souligner les convergences et les synergies des savoirs. Au lieu de quoi les enseignants ont aujourd'hui, sur les bras, pourrait-on dire, d'un côté, des programmes manifestement conçus en tuyaux d'orgues, et, de l'autre, des EPI nébuleux promis à devenir (comment ?) le foyer de toutes les réjouissances interdisciplinaires. En témoignent ces injonctions creuses et machinales assénées à longueur de pages, à croiser des enseignements dont rien de concret ne permet d'espérer, dans les textes, qu'ils puissent un jour se rencontrer.

Les nouveaux programmes font l'impassé sur l'égalité filles/garçons

C'est le cas malheureux de tous les enseignements, et particulièrement du latin et du grec, les grands oubliés de ces nouveaux programmes : on recommande ainsi, *ex abrupto*, en français en 5^e, « le décryptage de textes latins du Moyen Âge au XVIII^{ème} siècle (religion, sciences et philosophie⁽³⁾) », alors que les élèves n'ont à ce stade aucune connaissance de la langue latine ni des domaines envisagés. Et cette connaissance des langues et cultures de l'Antiquité ne risque guère d'être acquise à l'avenir, car si par pure générosité, en cette année accessoirement électorale, des consignes ont parfois été données afin de répondre favorablement aux demandes d'heures complémentaires, il n'y a nulle garantie pour la rentrée 2016 et au-delà : ces heures resteront tributaires du bon vouloir des chefs d'établissement.

Le *parcours Avenir* dont on nous a promis qu'il devait livrer aux élèves les clefs de la compréhension du monde économique et professionnel ainsi que la connaissance des métiers et des formations ne dispose plus de support dans le parcours scolaire. Il est en effet victime à la fois de la suppression de la *Découverte professionnelle* en classe de troisième et de l'application inévitablement restrictive du nombre d'EPI (six au lieu de huit), qui condamne le plus souvent l'EPI consacré au *parcours Avenir*.

Aussi grave est l'absence de référence concrète à l'égalité filles/garçons dans les programmes, en dépit des promesses officielles : dix-sept associations féministes, dont *Femmes et Mathématiques* et *Femmes et Sciences*, dans une lettre ouverte⁽⁴⁾ au Président du Conseil supérieur des programmes, dénoncent légitimement « la surdité feutrée finalement opposée par l'institution, et l'occasion totalement manquée ». En effet, disent-elles, hormis quelques poncifs consensuels, le Ministère, dans des programmes qui avaient « l'ambition de faire comprendre le monde à la jeunesse, n'a pas eu le courage de l'analyser tel qu'il est », ni de faire sentir combien la hiérarchisation des sexes est prégnante encore en France, et si oppressante dans d'autres parties du monde.

Devant une si flagrante contradiction entre la communication officielle et l'aspect pratique de ces programmes, on se prend à se demander, à la suite d'Aristote : « Pourquoi l'homme, tout spécialement, dit une chose et en fait une autre ? » ■

⁽³⁾ *Projet de programmes pour les cycles 2, 3 et 4*, p. 245

⁽⁴⁾ Lettre ouverte à Monsieur Michel Lussault, Président du Conseil supérieur des programmes, Paris, le 19 octobre 2015